



SIRET 533 126 595 00016 - R.N.A. W643004980

5 Rue des Myosotis 64000 PAU

Procès - Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 octobre 2020

Le 9 octobre 2020 à 18 heures, s'est tenue l'assemblée générale de L'ASSOCIATION DOMAINE DES JONQUIERES ET DES LILAS au siège social 5 rue des Myosotis à PAU.

Seuls les Administrateurs sont présents du fait des risques sanitaires liés à l'épidémie de COVID 19. Les 70 membres de l'Association en ont été informés par courrier et 48 d'entr'eux ont voté pour les quatre résolutions qui leur étaient soumises.

L'assemblée générale délibère donc valablement. Monsieur Jean SOUBERBIELLE GRADA préside la séance et Madame Ginette NAUDY exerce la fonction de secrétaire.

Le dépouillement des votes conduit aux résultats suivants :

1ère Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité et financier du Conseil d'Administration approuve ce rapport ainsi que le budget de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Elle donne quitus sans réserves au Président et au Conseil d'Administration pour leur gestion.

Résolution approuvée à l'unanimité

2ème Résolution

L'Assemblée Générale décide de maintenir à 5 €uros par adhérent (cinq euros) le montant de la cotisation annuelle 2020 à l'association.

Résolution approuvée à l'unanimité

3ème Résolution

Le mandat de 4 ans de chacun des administrateurs sera renouvelable en 2022 (José DA COSTA, Olivier JEGOUZO, Karine LETELLIER, Jean-François MAISON, Ginette NAUDY, Marie-Thérèse PERMASSE LABIE, Félix RULLIERE et Jean SOUBERBIELLE GRADA). Aucune nouvelle candidature ne s'est fait connaître comme les statuts le permettent. L'Assemblée Générale en prend acte.

Résolution approuvée à l'unanimité

4ème Résolution

L'Assemblée Générale donne pouvoir au Conseil d'Administration pour accomplir toutes formalités nécessaires.

Résolution approuvée à l'unanimité

Le rapport d'activité, objet de la première résolution, est annexé au présent procès-verbal.

Certains des 48 votants ont remercié expressément le Conseil d'Administration pour ses actions. Le Président SOUBERBIELLE GRADA y ajoute chaleureusement les siens.



A l'issue de l'assemblée générale, les Administrateurs évoquent les points suivants :

♦ **10 ans en 2021**

L'association a été créée en 2011 et aura 10 ans l'an prochain. Le Conseil d'Administration souhaite que l'évènement soit marqué. Chacun réfléchira à l'aspect festif qui pourrait être donné à la réunion annuelle avec tous les adhérents, si la situation sanitaire est revenue à la normale.

♦ **sécurité**

Jean-François MAISON attire l'attention sur la nouvelle dégradation d'une voiture pour y voler l'ordinateur visible sur le siège. L'association diffusera un appel à la vigilance pour que les habitants du quartier ne laissent aucun bien apparent dans les véhicules.

♦ **compte bancaire**

Marie-Thérèse PERMASSE informe que le solde du compte s'élève à 850 €uros.

♦ **vœux 2021 aux adhérents**

Félix RULLIERE proposera une carte de souhaits.



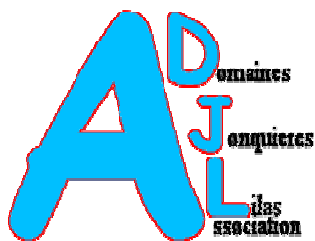
Procès-verbal certifié exact et sincère, à PAU, le 20 octobre 2020

Le Président,

La Secrétaire de Séance

Jean SOUBERBIELLE GRADA

Ginette NAUDY



5 Rue des Myosotis 64000 PAU
SIRET 533 126 595 00016 - R.N.A. W643004980

RAPPORT D'ACTIVITE 2019/2020

présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire
de l'Association Domaine des Jonquières et des Lilas
le 9 Octobre 2020

Bien que nous vivions une année particulière, notre bilan est positif puisque nous sommes intervenus pour différentes actions et avons obtenu des résultats tangibles.

Repas de quartier

Le 22 juin 2019, nous avons organisé un repas de quartier particulièrement réussi avec ambiance barbecue et animation musicale. Une centaine de convives, adhérents ou sympathisants, y ont participé sur la placette ombragée de la rue des bleuets.

Problèmes de serpents et rats

Après trois courriers à la Mairie, en date des 15 septembre 2019, 1er février 2020 et 23 juin 2020, nous avons enfin obtenu des résultats concrets cet été. En effet, à l'issue de la réunion au siège de l'association du 22 juillet 2020 en présence de trois responsables municipaux, la mairie a pris en charge la dératisation des réseaux et, sur appel, des habitations des particuliers.

Pas d'intervention de la Mairie sur les serpents qui ne sont pas considérés comme nuisibles.

Entretien des rives de la rivière d'Ousse des Bois, ceci sur le lotissement des Lilas

Le 5 août 2020, suite à nos différentes interventions, un technicien des Services techniques de la ville est venu déterminer la dangerosité des arbres du bosquet longeant les terrains des habitations. La prise en charge sera vraisemblablement effective à l'automne.

Sécurité du quartier

Le 30 juin 2020 à la suite de plusieurs vols dans les habitations ou les voitures, nous avons écrit à Monsieur Bayrou pour signaler ces agissements, lui rappeler nos précédentes demandes, et lui demander la mise en place de caméras aux entrées côtés Avenue des Lilas et Chemin Guilhem.

Le Directeur Sécurité Publique à la mairie nous assurait, par courrier du 14 août, que les problématiques exposées étaient en cours de traitement.

Information des adhérents

Plusieurs documents d'informations ont été remis dans les boîtes à lettres des habitants du quartier, adhérents ou non

Félix RULLIERE diffuse régulièrement des infos pratiques sur le net ; par exemples les modifications de ramassage des poubelles, des mises en garde à la suite de cambriolage, vols, intrusions ou véhicules suspects.

Projet à venir : Demande à la mairie de remise en état du passage piétonnier Rue des Myosotis



Arrêté des comptes au 31 décembre 2019

Recettes : Cotisations 1076,00 € + Intérêts parts sociales 0,41 € + Solde compte au 31.12.2018 : 579,36 €

Dépenses : Repas annuel 1040,75 € + Assurance GMF 42,90 €

Solde du compte bancaire au 31.12.2019 = 572,62 €



Je tiens à remercier l'ensemble des Administrateurs pour leur dévouement durant toute l'année.

Nous sommes à votre écoute pour tout problème qu'il vous paraîtra utile de nous remonter. Soyez sûrs de notre engagement. Bien cordialement.

Jean SOUBERBIELLE-GRADA
Président de l'association